****

**Article prêt à publier [3 170 signes]**

**L’aide à domicile pour les personnes âgées, des métiers d’avenir.**

**« Aider les autres, c‘est mon métier », c’est le thème de la campagne d’information lancée en février 2017 par le ministère des Affaires sociales et de la Santé. Cette campagne vise à promouvoir et à valoriser les métiers de l’aide à domicile auprès des personnes âgées. Secteur en pleine dynamique, il offre une très grande variété de métiers de proximité, valorisants et qualifiants.**

**Un secteur qui recrute**

300000 emplois nouveaux à pourvoir d’ici 2030... Avec les effets conjoints du vieillissement de la population (la France comptera près de 20 millions de personnes âgées en 2030 contre 15 millions aujourd’hui) et des nombreux départs à la retraite de professionnels exerçant ce métier aujourd’hui, le secteur de l’aide à domicile est un secteur d’avenir. Non seulement les métiers de l’aide à domicile sont des métiers de proximité mais 80% des postes à pourvoir sont des CDI.

Quels sont les recruteurs ? Les associations, les entreprises, les communes et les personnes âgées elles-mêmes sont les principaux employeurs d’aides à domicile.

**Une diversité de métiers, au service des autres**

L’aide à domicile recouvre une diversité de métiers. Ils ont tous comme points communs d’agir au plus près des personnes âgées, de rompre leur isolement et de recréer du lien social entre les générations. Par exemple, le professionnel peut accompagner la personne âgée dans ses sorties, l’aider à la réalisation des tâches de la vie courante, l’aider à l’entretien du logement, la réconforter par une présence quotidienne rassurante et bienveillante. Ce sont des métiers de contact et de relations humaines.

**Un métier ouvert à toutes à toute**

Aucun diplôme n’est exigé, mais la professionnalisation est en cours. Des formations qualifiantes existent. L’entrée dans la formation d’Accompagnant éducatif et social est soumise à deux épreuves, écrites et orales : une épreuve écrite composée d’un questionnaire de 10 questions sur l’actualité sociale et une épreuve orale qui permettra de mesurer les motivations des candidats. Ces épreuves sont organisées par les établissements de formation.

Plusieurs sources de financement sont possibles (Conseil régional, Pôle emploi, Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation, Organisme paritaire collecteur agréé, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie …). La formation dure de 9 à 24 mois et contient un socle commun et 3 spécialités.

**Faites le savoir !**

Le Ministère des Affaires Sociales a mis en place un espace dédié pour tous ses partenaires. En quelques clics, des outils de communication sont téléchargeables simplement : une affiche, une brochure d’information, des bannières web.

|  |
| --- |
| **Julien, aide à domicile**  « *Actuellement, je m’occupe de deux personnes âgées. Le matin je suis aux côtés de Mario qui a 78 ans. Je l’aide à se lever, à faire sa toilette et je lui prépare son déjeuner. Je passe du temps avec lui avant d’aller m’occuper de Madeleine, une dame de 85 ans. Je l’accompagne faire ses courses et je l’aide à ranger ses affaires. Être auprès d’eux au quotidien et s’assurer de leur bien-être me rend fier d’exercer le métier d’aide à domicile.* » |